

**ALLOCUTION DE MONSIEUR LE MINISTRE DE  
L'ENVIRONNEMENT, CONSERVATION DE LA NATURE ET  
DEVELOPPEMENT DURABLE PRONONCEE A L'OCCASION  
DE LA CEREMONIE D'ECHANGE DE VŒUX AVEC LES  
AGENTS ET CADRES DU MECNDD**

---

**Kinshasa, le 30 Janvier 2016**

- Honorables Députés nationaux et Sénateurs,
- Monsieur le Secrétaire Général à l'Environnement, Conservation de la Nature et Développement Durable,
- Monsieur le Directeur Général de l'ICCN,
- Monsieur le Chargé de Missions au Fonds Forestier National,
- Monsieur le Chargé de Missions à l'Agence Congolaise de l'Environnement,
- Mesdames et Messieurs les Représentants des partenaires au Développement,
- Messieurs les Coordonnateurs des Projets du Ministère,
- Mesdames et Messieurs les participants à la COP 21,
- Mesdames et Messieurs les Cadres et Agents de l'Administration de l'Environnement,

C'est une tradition bien établie que celle de cette rencontre à laquelle je vous remercie d'être venus si nombreux, au cours de laquelle je suis appelé en ma qualité de Ministre de l'Environnement, Conservation de la Nature et Développement Durable, de procéder à l'échange des vœux avec les Agents et Cadres de mon Ministère et ceux des Etablissements Publics sous-tutelles.

Je voudrais, en me pliant à cette tradition, souhaiter à chacun de vous et à tous ceux qui vous sont chers, mes vœux les meilleurs et les plus chaleureux pour l'année 2016.

Comme vous le savez, la cérémonie de présentation de vœux, c'est aussi une occasion de faire le bilan du parcours accompli l'année écoulé et d'annoncer les actions programmées pour la nouvelle année.

J'ai suivi avec beaucoup d'intérêt l'allocution du Secrétaire Général à l'Environnement et Développement Durable qui a présenté l'état de lieu du Ministère en termes des actions accomplis et des obstacles rencontrés l'année passée. Je n'y reviens plus pour la simple raison que nous devons plutôt regarder l'avenir.

Vous avez tous suivi la cérémonie d'ouverture de la campagne de reboisement, lancée le vendredi 22 Janvier 2016 par Son Excellence Monsieur Joseph KABILA KABANGE, Président de la République, Chef de l'Etat. Campagne pour laquelle je reviens personnellement de KWAMOUTH, dans la Province du Mai-Ndombe, matérialisée le début d'exécution, et qui va bientôt s'étendre sur l'ensemble du Territoire national. Ce geste venu de la plus Haute hiérarchie politique du pays, prouve à suffisance sa volonté maintes fois exprimée de faire de notre pays une puissance environnementale au Centre de l'Afrique. J'en profite pour lui rendre mes hommages les plus déférents.

Je remercie Son Excellence, Monsieur le Premier Ministre, Augustin MATATA PONYO MAPON pour l'intérêt qu'il n'a jamais cessé de porter aux actions de notre Ministère. En guise d'illustration, c'est avec le soutien du Gouvernement qu'il dirige que les moyens nécessaires ont été débloqués pour la participation de la RDC à la COP 21, et récemment pour ma mission sus-évoquée.

Que toute l'équipe des Experts de la RDC qui a participé à la COP 21 trouve en cette occasion, l'expression de ma profonde reconnaissance, le pays se souviendra toujours de leur contribution.

**Mesdames et Messieurs,**

**Distingués invités,**

L'année 2015 aura été sans nul doute une année difficile, j'espère que l'année 2016 sera celle qui va nous permettre d'ouvrir la porte vers un avenir meilleur.

Je reconnais pour ma part, que 2015 a été une année d'observation. J'ai enregistré des plaintes, des accusations et des critiques, tout ceci doit être mis de côté, nous devons nous unir tous pour l'essentiel, et mettre à profit nos savoir-faire pour irriguer davantage la perspective d'une collaboration qui devra nous amener à la performance et à la réussite.

A mon arrivée à la tête du Ministère, j'ai trouvé une situation préoccupante, celle du paiement maintes fois reporté « de la Prime spécifique » destinée aux Agents et Cadres du Ministère.

En cet instant solennel, je puis vous rassurer que ce dossier a été réglé dans le cadre de la loi budgétaire de l'exercice en cours, suite à mes efforts et à mes contacts Personnels. Il ne reste plus que les modalités d'application. Et pour ce, je vous demande de faire preuve de patience.

**Mesdames et Messieurs,  
Distingués invités,**

Notre Ministère s'est engagé au cours des années dans la voie de la réforme institutionnelle, certaines solutions attendues de cette réforme doivent se matérialiser au courant de cette année. Je pense notamment à des projections suivantes :

1. dans le domaine de ressources humaines, le cadre organique prévoit un effectif de 23.000 unités, alors que sur terrain il y a carence du personnel. Ce déséquilibre créé par les deux vagues de mise à la retraite mérite d'être comblée par un recrutement des Nouvelles Unités. Cette action est annoncée pour le mois de Mars 2016 ;
2. S'agissant de la question du regroupement des différents services du Ministère, je suis d'avis que l'éparpillement de ces services n'est pas de nature à encourager l'efficacité. Il faudra absolument procéder au regroupement de ces services au sein d'un même bâtiment. A ce propos, je peux vous rassurer de ma disponibilité à effleurer toutes les pistes pouvant conduire à l'obtention des financements externes et internes

nécessaires à la construction de l'Immeuble du Ministère, à ériger dans sa parcelle sise en face de l'Immeuble des Affaires Etrangères.

Le règlement de ce problème de bâtiment est très capital pour notre Ministère d'autant plus que certains de nos services font face aux menaces de déguerpissement. C'est le cas de la Direction d'Assainissement et de celle d'Etudes et Planification.

En attendant la possibilité de disposer d'un bâtiment propre au Ministère, les démarches sont engagées pour l'obtention d'un quota des Bureaux dans les bâtiments Administratifs aménagés par le Gouvernement de la République à la place Royale.

3. Dans le Secteur de l'Assainissement, après l'adoption par le Gouvernement en 2014 et en 2015 de la Politique Nationale d'Assainissement, la validation des normes d'Assainissement en milieu péri-urbain et rural et l'élaboration de la Stratégie Nationale d'Assainissement, l'année 2016 sera consacrée à l'élaboration des normes d'Assainissement en milieu urbain et à l'élaboration de la Loi sur l'Assainissement en République Démocratique du Congo, avec en toile de fonds la création d'une Agence Nationale d'Assainissement.
4. Dans le Secteur forestier, la finalisation et l'adoption en Conseil de Ministres du Document de la Politique forestière sera une priorité pour cette année. De même, il sera mis en place une Commission des Experts chargée de la révision du Code forestier pour son actualisation par l'intégration des nouvelles données liées à la décentralisation administrative et fiscale d'une part, et à la prise en compte de nouvelles thématiques telles que la REDD+, le Crédit carbone et l'Economie verte d'autres part.

C'est ici le lieu d'informer les Agents et Cadres de mon Ministère que le moratoire sur l'octroi de nouvelles concessions forestières décrété en 2002 par Arrêté Ministériel et reconduit en 2005 par Décret-Présidentiel, a occasionné un manque à gagner énorme à notre pays. Les démarches sont en cours pour obtenir du Gouvernement la levée de cette mesure.

5. Dans ce même registre, nous devons vider au cours de l'année 2016, les arriérés des textes d'application du Code forestier, par la signature de l'Arrêté fixant les modalités de gestion et d'exploitation de la concession forestière des communautés locales.
6. Les efforts seront fournis au courant de l'année 2016 pour obtenir de la Loi de finances prochaine, le retour de la redevance de superficie forestière concédée et de la taxe sur la délivrance du permis de coupe industrielle de bois d'œuvre au pouvoir central. Il sera également question de résoudre le problème posé par la taxe phytosanitaire en RDC, en déterminant le lot de bois destiné à l'exportation qui sera couvert par un certificat phytosanitaire.
7. Je signale en passant qu'au mois février 2016, nous allons vider toutes les contradictions déplorées entre l'arrêté 049 et l'arrêté 050 en vigueur sur l'exploitation forestière. Au regard des critiques enregistrées sur ces textes, l'option que j'ai retenue est celle de signer un Nouvel arrêté sur l'exploitation forestière. J'attends de vous les propositions d'amendement avant le 15 février 2015.
8. Je salue les efforts accomplis par la Coordination Nationale REDD pour les Etapes franchies ces dernières années dans le Processus National REDD. Pour l'année 2016, nous sommes appelés à réussir la finalisation de notre Programme d'investissement REDD, avec comme projet pilote, celui en exécution dans la province de Mai-ndombe.
9. Par ailleurs, pour une meilleure coordination des activités de la CN-REDD et du Fonds National REDD, j'en appelle à l'adoption des arrangements institutionnels entre nos différents Ministères impliqués, tenant compte des lois et règlements du pays sur la répartition des compétences et les mécanismes de collaboration entre les différents Ministères.
10. Au courant de l'année 2016, le Projet PIF du Ministère va procéder au lancement du programme d'Appui au secteur privé pour l'Agroforesterie. Un financement de 6 millions de dollars Américains est déjà disponible à cet effet.

11. Au cours de cette année 2016, je m'engage à faire adopter le Programme National Environnement, Eau, Forêt et Biodiversité (PNEFEB 2 Génération) par le Gouvernement. Ce programme s'étale sur les 20 prochaines années.
12. Incessamment, j'entends procéder, dans l'un des ports de la capitale, au lancement officiel du marteau forestier pour assurer la traçabilité de bois d'œuvre exploité.
13. Sur le plan de l'élaboration des mesures d'application, en dehors du code forestier dont certains textes d'application attendent à être finalisés, il existe à ce jour, 17 Décrets relatifs à la Loi n°11/009 du 9 juillet 2011 portant principes fondamentaux relatifs à la protection de l'environnement en chantier au sein de la Cellule Juridique que j'instruis instamment de les finaliser.
14. A ces textes s'ajoutent les mesures d'application de la Loi sur la Conservation de la Nature. Et bientôt celles de la Loi sur l'Eau qui venait d'être promulguée par le Chef de l'Etat.
15. En nous appuyant sur la carte des écosystèmes forestiers déboisés et dégradés produite récemment par la DIAF, et sur l'engagement de la RDC pris dans le cadre du Challenge de Bonn 2011 consistant à reboiser 8 millions d'hectares de forêts sur un total de 150 millions au niveau mondial, nous allons nous mobiliser à produire dans le plus bref délai, à produire le Plan National quinquennal de reboisement.
16. Dans le Secteur du Développement Durable, après l'adoption de l'Accord de Paris à la COP 21, l'heure est au décryptage de cet Accord. Nous devons nous employer à la sensibilisation et à la ratification de cet Accord par les deux chambres du Parlement de notre pays au courant de l'année 2016. Cela permettra à notre pays de tirer le profit de ses efforts de la conservation des forêts.

17. S'agissant du secteur de l'eau, à la suite de la promulgation par le Chef de l'Etat de la Loi sur l'Eau, notre Ministère doit disposer au courant de l'année 2016, d'une politique et des stratégies nationales en matière de gestion des Eaux nationales et transfrontalières.

18. Depuis mon arrivée à la tête du Ministère, la mobilisation des recettes du Secteur de l'Environnement a toujours été notre priorité. Les efforts supplémentaires seront consentis au courant de cette année pour relever le niveau des recettes. A ce sujet, les missions mixtes (Environnement-DGRAD) seront déployées sur l'ensemble du territoire national, conformément au calendrier réglementaire de contrôle fiscal.

Dans ce même registre, il sera activé cette année, la taxe de pollution des Installations classées de catégorie 1a qui vient d'être reconnue par la loi des finances comme une taxe du Pouvoir Central.

**Mesdames et Messieurs,  
Distingués invités,**

La relève des défis de l'année en cours telle que décrite, requiert davantage l'engagement de tous. Cela sous-entend, une bonne collaboration entre différents services et avec mon Cabinet.

Que l'harmonie et le bonheur règnent au sein notre Ministère et dans nos familles respectives.

Tels sont, mes dames et messieurs, mes vœux pour cette année nouvelle, afin que chacun de nous soit dans les bonnes dispositions à servir la République Démocratique du Congo.

Bonne et heureuse année 2016.

Je vous remercie.